

INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR PARTAGÉ À PIANA VILLAGE

31 mai 2024 - Piana



Contacts Presse

Eva Buresi, chargée de communication SYVADEC

07 76 58 95 80

eva.buresi@syvadec.fr

Pauline Marchioni, cheffe de projet Observatoire et Adhérents SYVADEC

06 18 40 18 87

pauline.marchioni@syvadec.fr

Jean-Antoine Marcellesi, Conseiller en Prévention/Adjoint au Directeur Technique CC Spelunca Liamone

04 95 25 12 16

ja.marcellesi@spelunca-liamone.corsica

Installation d'un composteur partagé à Piana

Alors que le tri des déchets alimentaires est désormais obligatoire, le SYVADEC et les intercommunalités poursuivent leur mobilisation dans le cadre du plan compostage pour valoriser localement cette ressource jusque-là peu exploitée.

Objectif : mettre à disposition de chaque foyer insulaire les moyens nécessaires pour trier à la source leurs biodéchets.

Dans cette perspective, le SYVADEC et la Communauté de Communes Spelunca Liamone ont installé le 31 mai 2024 quatre composteurs partagés à Piana, avec le soutien de l'État (à travers le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) et de l'ADEME.

Cet équipement de proximité permettra aux habitants du secteur de trier leurs biodéchets : restes et préparations de repas ; marc de café et filtres ; sachets de thé et d'infusion ; serviettes en papier, essuie-tout, mouchoirs ; fleurs fanées...

Ils seront ainsi transformés en un compost de qualité, qui pourra être récupéré gratuitement et utilisé comme engrais pour les jardins et les plantes.

Chaque plateforme de compostage desservira une trentaine de foyers et traitera environ 2,6 tonnes de biodéchets par an.

Le compostage partagé est une solution de tri à la source particulièrement adaptée à l'habitat collectif (immeubles, quartiers, centres de village). Il contribue aussi à renforcer le lien social entre les habitants, qui se retrouvent autour d'un projet commun, propice aux échanges et rencontres.

Les futurs usagers du composteur ont été invités à participer à son installation. À cette occasion, un bioseau leur a été remis ainsi qu'un mode d'emploi. Ils ont également pu bénéficier d'une formation et de conseils dispensés par les agents de la Communauté de Communes et l'animateur compostage du SYVADEC.

Les services techniques de Piana veilleront à son bon fonctionnement ainsi qu'au processus de compostage et répondront aux questions des utilisateurs.

N.B. : Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de l'installation et qui souhaitent utiliser le composteur partagé peuvent s'adresser à la Communauté de Communes Spelunca Liamone pour obtenir le matériel et toutes les informations utiles (tél : 06 74 62 58 75).

Le modèle de composteur partagé de Piana, comme tous ceux qui seront implantés en Corse en 2024, a été élaboré par le SYVADEC en concertation avec les intercommunalités. Il est fabriqué par une entreprise située en Plaine Orientale.

3 autres plateformes installées en 2024 à Piana

2 plateformes de compostage partagé étaient déjà en service en Spelunca Liamone depuis 2021, la première à Rosazia et la deuxième à Salice. Avec les 4 de Piana, le territoire de la Communauté de Communes compte désormais 6 sites de compostage partagé.

La politique biodéchets de l'intercommunalité Spelunca Liamone

À ce jour, 1 932 composteurs ont été distribués sur le territoire de la Communauté de Communes Spelunca Liamone (1 871 composteurs de jardin et 61 lombricomposteurs).

58 % de la population dispose aujourd'hui d'une solution de compostage.

En 2023, la collecte des biodéchets a représenté 227 tonnes et le compostage individuel et collectif 212 tonnes.

Le compostage en Corse

En collaboration avec les intercommunalités, le SYVADEC favorise le compostage individuel et collectif partout et pour tous, en vue de détourner le plus possible les biodéchets de l'enfouissement.

77 composteurs partagés ont déjà été installés en Corse à ce jour. Il est prévu d'en implanter au total 340 d'ici fin 2024.

47 000 composteurs individuels ont été distribués gratuitement à ce jour. Les objectifs régionaux ont été atteints fin 2023. Les distributions se poursuivent toutefois jusqu'en juin 2024 dans les territoires qui n'ont pas encore atteint leur objectif d'équipement.

En complément de l'équipement en composteurs, le plan biodéchets comporte un volet de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires de Corse avec les dispositifs Ecoscola/Ecocullegghju/EcoLiceu, ainsi que la création de bioplateformes de compostage pour le traitement des biodéchets issus des collectes séparées effectuées par les intercommunalités. Deux bioplateformes gérées par le SYVADEC et deux privées sont actuellement en fonctionnement en Corse, et le SYVADEC porte 4 autres projets à Monte, Sisco, Belgodère et Aleria.

En Corse, le compostage de proximité permet aujourd'hui de détourner 15 kg/hab./an de biodéchets soit 2 % de la production totale annuelle de déchets ménagers. Si l'on y ajoute les collectes, qui représentent 11 kg/hab./an, ce sont au total 26 kg/hab./an de biodéchets qui peuvent être valorisés, soit 4 % des déchets ménagers produits annuellement.

Le financement du plan régional de compostage

D'un montant prévisionnel de 1,2 M€, le plan régional de compostage 2018-2024 est financé avec une contribution de l'État à hauteur de 600 000 € (50 %) et de l'ADEME à hauteur de 349 500 € (29,12 %), le solde soit 250 500 € (20,88 %) étant financé par le SYVADEC.

CHIFFRES-CLÉS EN CORSE

- 47 000 composteurs individuels
- 77 composteurs partagés
- 2 bioplateformes de compostage SYVADEC et 4 en projet
- 1 habitant sur 3 dispose d'une solution de compostage
- 5 000 t de biodéchets détournées de la poubelle grâce au compostage en 2023
- 3 700 t de biodéchets collectées séparément en 2023
- Les biodéchets représentent ¼ de la poubelle soit 100 kg/hab./an à trier à la source

Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires pour assurer ensemble le traitement et la valorisation des déchets ménagers. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il agit pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention auprès du grand public.